

Offre d'emploi

LE RÉSEAU NATIONAL D'ÉTUDIANT(E)S PRO BONO EST À LA RECHERCHE DE CANDIDAT(E)S POUR 2018-2019 : POSTE À TEMPS PLEIN (POUR L'ÉTÉ) ET POSTES À TEMPS PARTIEL (POUR L'ANNÉE SCOLAIRE)

QU'EST-CE QUE LE PBSC?

Le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (PBSC) souhaite engager deux étudiant(e)s pour diriger sa section de Faculté de droit de l'Université de Montréal. Le Réseau national d'étudiants pro bono est un organisme national d'étudiants ayant des sections dans 22 facultés de droit du pays. Nous sommes le seul organisme de services bénévoles national du Canada. Notre mandat est d'offrir une première expérience d'apprentissage pratique aux étudiants en droit et des services juridiques bénévoles de qualité à nos partenaires dans la collectivité, tout en sensibilisant la prochaine génération d'étudiants en droit à la valeur des services *pro bono*. Le personnel de chaque section est formé d'étudiants en droit qui travaillent avec la direction du Bureau national de PBSC, situé dans la faculté de droit de l'Université de Toronto. Le rôle du Bureau national est de donner une vision du programme national et une direction à celui-ci, de former les coordonnateurs de programme des sections au début de chaque année du programme et d'appuyer, de diriger et de gérer le travail accompli dans les 22 sections.

IL Y A DEUX POSTES DE COORDONNATEURS DE PROGRAMME DE PBSC À COMBLER

Les coordonnateurs(trices) de la section de l'Université de Montréal de PBSC assument de grandes responsabilités et acquièrent d'importantes qualifications qui sont transposables de nombreuses façons dans l'exercice du droit. Dans chaque faculté de droit, PBSC embauche parmi les étudiants deux leaders qui agiront à titre de coordonnateurs de programme chargés de mettre en place et de gérer les programmes de PBSC. Un étudiant est choisi pour travailler à temps plein pendant l'été, puis à temps partiel pendant l'année scolaire. Un deuxième coordonnateur de programme se joindra à PBSC en septembre et travaillera à temps partiel jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour les deux postes, les étudiant(e)s en droit doivent être inscrit(e)s à la Faculté de droit et doivent être physiquement présent(e)s à la Faculté de droit pendant l'année scolaire. Incidemment, aucun étudiant désirant faire un échange ne pourra appliquer.

Coordonnateur de programme de la section de PBSC de la Faculté de droit de l'Université de Montréal pour l'été et l'année scolaire (un poste) : Le coordonnateur de programme pour l'été et l'année scolaire travaille environ 20 heures/semaine pendant 15 semaines à l'été et à temps partiel (10 h/semaine) de septembre à la fin mars. Veuillez noter que le coordonnateur sera rémunéré 5h/semaine durant l'année scolaire. Ses tâches sont notamment les suivantes : élaborer et développer des projets de nature juridique, recruter un éventail d'organismes d'intérêt public, de groupes communautaires, de cliniques juridiques, d'organismes gouvernementaux et d'avocats qui offrent des services juridiques bénévoles; recruter des avocats-superviseurs pour surveiller les projets, et des étudiants bénévoles qui agiront dans le cadre de ces projets; former les étudiants bénévoles; superviser les stages de PBSC; organiser des activités et des séances de formation pour le PBSC afin de familiariser les étudiants en droit avec le travail effectué pour l'intérêt public et avec l'éthique du travail bénévole; agir à titre de représentant de PBSC lors de réunions avec le doyen, les principaux membres du corps professoral et le personnel administratif, les membres de la profession juridique, les médias et les défenseurs de l'intérêt public; et mettre sur pied et diriger un groupe de bénévoles de PBSC sur le campus. Prenez note que les coordonnateurs de programme embauchés pour l'été et l'année scolaire doivent être en mesure d'assister à la conférence nationale de formation de PBSC, qui aura lieu du 24 au 27 mai 2018. Les étudiants seront rémunérés pour le temps passé à la conférence.

Coordonnateur de programme de la section de PBSC de l'Université de Montréal pour l'année scolaire (un poste) :

Le coordonnateur de programme pour l'année scolaire se joindra au programme en septembre et travaillera à temps partiel (10 heures/semaine) jusqu'à la fin mars. Veuillez noter que le coordonnateur sera rémunéré 5h/semaine durant l'année scolaire. Ses tâches sont notamment les suivantes : travailler de concert avec le coordonnateur embauché pour l'été et pour l'année scolaire en vue de recruter des étudiants bénévoles; superviser les stages de PBSC; organiser des activités et des séances de formation pour le PBSC afin de familiariser les étudiants en droit avec le travail effectué pour l'intérêt public et avec l'éthique du travail bénévole; agir à titre de représentant de PBSC lors de réunions avec le doyen, les principaux membres du corps professoral et le personnel administratif, les membres de la profession juridique, les médias et les défenseurs de l'intérêt public; et mettre sur pied et diriger un groupe de bénévoles pour le PBSC sur le campus. Le coordonnateur de programme doit également rencontrer à l'occasion, pendant l'été, le coordonnateur de programme embauché pour l'été, de façon à être en mesure de s'acquitter de ses fonctions dès la première semaine de septembre. **Prenez note que le coordonnateur de programme embauché pour l'année scolaire doit être en mesure d'assister à la conférence nationale de formation de PBSC, qui aura lieu du 24 au 27 mai 2018.** Les étudiants seront rémunérés pour le temps passé à la conférence.

QUELS SONT LES AVANTAGES DE TRAVAILLER POUR PBSC?

Travailler auprès de PBSC représente l'occasion parfaite de développer des habiletés en matière de leadership, de négociation et de gestion, de tisser des liens avec les avocats et les défenseurs de l'intérêt public, ainsi qu'avec les doyens, les membres des corps professoraux et les étudiants des quatre coins du pays, et d'utiliser votre entregent et vos habiletés d'organisation pour créer dans plusieurs domaines du droit des stages qui seront utiles et auront des répercussions intéressantes pour vos collègues étudiants en droit. Les coordonnateurs de PBSC ont une occasion en or de développer de réelles aptitudes de gestion de programme au sein d'un organisme national qui favorise l'accès à la justice. Les candidats recherchés pour ce poste doivent être sympathiques, conciliants et débrouillards. Ils doivent également avoir d'excellentes compétences en leadership, en communication, en administration et en gestion du temps, et ils doivent avoir l'intérêt public à cœur. Ces candidats doivent être aptes à travailler seuls et en équipe.

COMMENT DOIS-JE PRÉSENTER MA CANDIDATURE?

Cette année, vous avez jusqu'au 19 février, 17h30 pour présenter votre candidature pour un poste ou pour les deux postes de PBSC. Veuillez nous faire parvenir une lettre de présentation précisant pour quel(s) poste(s) vous souhaitez postuler, votre CV et votre dernier relevé de notes à : cdp-droit@umontreal.ca.

Nous encourageons tous les étudiants en droit en 1^{re} et 2^e année à présenter leur candidature.

Les candidats retenus pour une entrevue en seront avisés le 22 février 2018. Les premières entrevues auront lieu le 27 février 2018. Les offres d'emploi seront faites avant le 16 mars 2018. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer par courriel avec les coordonnateurs de programme de la section de PBSC de la **faculté de droit de l'Université de Montréal, Charlotte Dion et Terina Morgan** : probono.umontreal@gmail.com.